

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire 26 Octobre 2020

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le lundi 26 octobre 2020 à 19h00, dans le gymnase de l'édifice municipal, du au Covid-19, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Yves Detroz Nicole Després
Lise Lebel Lawrence Brisson
Langis Proulx Denyse Leduc

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU
JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE
CONVOCATION

Résolution No 120-20

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusé l'avis de convocation.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #254-20
Résolution No 121-20

Résolution No 121-20

Monsieur/madame Langis Proulx. conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #254-20 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 100 000\$.
 - dépose le projet du règlement numéro #254-20 intitulé règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 100 000\$.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 122-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Denyse Leduc que la séance soit levée. Il est 19h03.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2020

Yves Detroz, Maire

Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.